

cette réponse aux Ministres de la Cour de *Vienne*, il a dépêché au Roi un Courier pour lui donner part du résultat de diverses conférences qu'il avoit eues avec le Comte d'Uhlefeld sur les moyens de lever les difficultés concernant l'exécution des articles du Traité de *Dresde*.

On se flatte qu'il sera trouvé un tempérament à ce sujet, afin que le Décret Impérial sur lequel on insiste, puisse être envoyé à la Diète de *Ratisbonne*; d'autant plus qu'on sait que le Comte de Podewils a conféré sur la même matière avec le Chevalier Robinson, Envoyé Extraordinaire de la Grande Bretagne à *Vienne*, pour engager ce Ministre à y employer aussi ses bons offices. Ce qui fait penser d'ailleurs à la Cour de *Berlin*, que l'objet des garanties du Traité de *Dresde* aura son accomplissement, c'est que le Comte de Bernes, parti de *Vienne* le 13. Octobre, est enfin arrivé le 27. du même mois à *Berlin*, en qualité de Ministre Plénipotentiaire de la Cour Impériale, & chargé d'instructions relatives à l'article dont il est question entre les deux Cours: Il a eu depuis son audience publique du Roi, laquelle fut précédée de diverses conférences avec le Comte de Podewils, premier Ministre d'Etat & du Cabinet. On compte ainsi de savoir bientôt ce qui aura été réglé sur la demande de Sa Majesté Prussienne, quant au Traité de *Dresde*. Le Collège des Villes Impériales lui a déjà fait savoir, que sur la même demande il avoit résolu de se conformer entièrement aux résolutions qui seroient prises par le Collège des Electeurs & par celui des Princes.

III. Les forces du Roi sont tenues constamment sur le pied complet, & le seront tout le tems que les troubles de l'Europe subsisteront: